

L'entreprise, acteur politique du 21^{ème} siècle.

Pour traverser les mutations actuelles, Esprit Civique a la conviction que l'Entreprise, créatrice de valeur, devra, à côté de l'Etat et de la société civile, prendre sa part comme acteur politique au service du bien commun.

Le cycle de débats organisé en 2016 a permis de faire dialoguer **philosophes et universitaires, chefs d'entreprises et responsables associatifs, syndicaux et politiques***. Dans la diversité de leurs engagements, tous partagent le besoin d'inscrire l'entreprise dans un récit de la dignité de la personne, du travail comme « œuvre », d'un « nouvel âge » de la mondialisation : un récit de l'esprit d'entreprise et de fraternité.

Dans la contribution que nous publions aujourd'hui, nous formulons 6 propositions politiques :

- **Organiser un « Grenelle du travail »** pour faire converger les analyses sur des sujets mis en tension par les transitions actuelles et tester des solutions pour une société plus équilibrée et plus créative : nouvelles formes de travail, digitalisation, désintermédiation, protections sociales, écarts de salaires, revenu universel...
- **Reconnaitre le rôle des parties prenantes à la création de valeur** pour changer les modèles de gouvernance de l'entreprise. Nous défendons des recommandations comme celles du rapport Gallois sur la participation des salariés aux décisions stratégiques et appelons à une transparence des décisions sur le partage équitable des rémunérations (le « facteur 12 ») et des bénéfices entre parties prenantes.
- **Franchir un cap dans la RSE**, en légiférant en France sur le devoir de vigilance des multinationales¹ pour faire école en Europe. Alors que l'un des moteurs de l'ultra libéralisme repose sur l'irresponsabilité des maisons-mères quant aux agissements de leurs filiales et sous-traitants au bout du monde, nous formulons un principe de co-développement et de loyauté.
- **Faire de la lutte contre l'évasion fiscale un pilier du projet européen**, en commençant par appliquer partout la transparence des entreprises sur l'ancrage et la répartition économique pays par pays de leur activité (reporting).
- **Faire des nouveaux indicateurs de développement humain une boussole pour nos projets de développement**. En les intégrant aux cahiers de charges des marchés publics (Etat et collectivités) et comme critères d'évaluation de la contribution positive des entreprises à la vie de la Cité.
- **Poser le principe de la « constitutionnalisation » de l'entreprise**. Pour cela nous devons aboutir dans la modification de l'article 1833 du Code Civil afin de reconnaitre dans le droit positif « l'intérêt général, économique, social » des entreprises.

Découvrez notre contribution complète en pièce-jointe.

Rendez-vous le 20 septembre à 19h à l'Assemblée nationale.

Pour la conférence de clôture du Cycle 2016.

Avec Matthias FEKL, Secrétaire d'Etat au Commerce extérieur,
qui viendra débattre avec nous de cette contribution

¹ Proposition de loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, n° 2578

** Pierre GIORGINI, Ingénieur en numérique, Président-recteur de l'Université catholique de Lille, Pascale COTON, Vice-Présidente confédérale de la CFTC, Jean-Louis BANCEL, Président du Crédit Coopératif, Guillaume LEGAUT, Directeur de l'UCPA, Anais LEHEMBRE, Directrice générale de CVP, Louis GALLOIS, Président du conseil de surveillance de PSA Peugeot Citroën, Baudoin ROGER, Co-directeur du département « Économie, Homme, Société » au Collège des Bernardins, Virgile CHASSAGNON, Economiste, Directeur scientifique de l'ESDES-The Business School of Ucl, David KIMELFELD, 1er Vice-président de la Métropole de Lyon, Benoit SOURY, Directeur Général de La Vie Claire, Président d'APICIL.*

Créé en avril 2013, en présence de Jacques Delors, et présidé par le député Dominique Potier, Esprit Civique est né de l'initiative d'élus de gauche et de plusieurs grandes figures du mouvement social (Jean-Baptiste de Foucauld, Jérôme Vignon, Guy Aurenche, François Soulage...). Héritier à gauche de la tradition du christianisme social et de la philosophie personnaliste, Esprit Civique veut contribuer au renouvellement de l'action publique sur les combats en faveur de la justice et de la fraternité, valeur trop souvent oubliée de la devise républicaine.

Cercle politique à l'interface de la société civile et des décideurs politiques, il réunit des élus, des personnes engagées dans le mouvement social (ONG, associations...) et dans le monde de l'entreprise.

Esprit Civique organise son Université Populaire les 14 et 15 octobre 2016 à Cluny.

Plus d'informations sur www.espriticivique.org.

CONTACT PRESSE : 06 44 22 60 45 - espriticivique@gmail.com

Nous suivre - Nous contacter

www.espriticivique.org

espriticivique@gmail.com

Facebook et Twitter

Bureau 7646, 126 rue de l'Université

75355 PARIS SP07